



## **135060 - A-t-on attribué un mérite particulier au nombre des voyelles et consonnes de la phrase: « il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah»?**

---

### **question**

Je vois souvent dans les forums de discussion et dans les emails ceci: l'un des ancêtres pieux a dit: « il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah à multiplier au nombre de ce qui existe et ce qui existera, et au nombre des voyelles et consonnes...Une année plus tard, l'auteur de la formule la répète et les anges lui disent: nous n'avons pas encore fini d'écrire les avantages que tu as gagnés en prononçant la même formule l'année passée...

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Il n'est pas juste d'attribuer une récompense ou mérite à cette invocation ou à d'autres dhikr ou pratiques cultuelles sans se disposer d'un argument valable tiré du Coran ou de la Sunna. La tradition ci-dessus mentionnée dans la présente question n'est pas citée dans les livres des ulémas ni rapportée par les traditionalistes dans leurs ouvrages reconnus. Dès lors, il n'est pas permis de la diffuser ni d'en parler si ce n'est pour mettre les gens en garde contre son usage.

Les musulman doivent éviter de propager des mensonges contre la religion.Celui qui s'y livre par complaisance subira sa part de l'imprécation formulée par le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) contre celui qui ment délibérément à son détriment.

La question suivante a été adressée à Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): « Quel est le degré d'authenticité de l'invocation formulée par une femme en ces termes : *il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah au nombre de ce qui a existé et ce qui existe, au nombre de ses voyelles , au nombre de Ses créatures depuis la création d'Adam et jusqu'au jour où ils seront ressuscités?* »



Voici sa réponse: «Cette invocation est assimilable à une exagération. Si son auteur disait: *gloire et louange à Allah au nombre de Ses créatures ou il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah au nombre de Ses créatures*, cela aurait suffi. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) disait : « Gloire et louange à Allah au nombre de Ses créatures, gloire et louange à Allah autant de fois nécessaire pour Lui donner satisfaction, gloire et louange à Allah pour le poids de Son trône, gloire et louange à Allah pour (aussi abondamment que ) l'encre employé pour transcrire Ses mots.Voilà des formules parmi les plus fortes. Quant aux autres employées par des gens qui sont attirés par leur tournure stylistique et leur contenu novateur, il vaut mieux s'en écarter pour se contenter de ce qui s'atteste dans la Sunna. » Extrait de *Liqaa al-bab al-maftouh*, liqaa n° 63, question n° 14.

Allah le sait mieux.